

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Dijon-Quetigny - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Dijon-Quetigny - BTS - Agricole - Aménagements paysagers	Jury par défaut	Autres candidats	23	349	86	129	9	28
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	9	37	24	30	9	28

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Attendus locaux

La formation comprend une grosse part de connaissance des espèces végétales et d'attente de créativité.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Modules techniques

- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers
- Techniques d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- Gestion technico-économique
- Participation à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager
- 2 MIL : Urbanisme végétal - Vente de jardins

16 semaines de stage en milieu professionnel dont possibilité de 4 semaines à l'étranger (obligatoire)

Nombreuses sorties sur le terrain

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le jury se réunit et classe les dossiers en fonction de critères (pour les critères, voir le tableau synoptique)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session 2023 a été caractérisée par une grande hétérogénéité des dossiers tant sur les compétences des candidats que sur leur projet de formation.

Les lettres de motivation ne témoignent pas toujours d'un projet réfléchi. Certains candidats ne se donnent pas la peine de remplir le projet de formation motivé ou se contentent d'un copier/coller d'une lettre trouvée sur internet. Leur candidature s'en trouve très fortement pénalisée.

Nous vous incitons donc à rédiger une lettre de motivation personnelle, en lien parfait avec la formation demandée et qui ne soit pas une lettre type. Nous recommandons aux candidats de bien se renseigner sur la formation pour éviter toute incohérence dans le choix du projet de formation.

La formulation d'un projet d'alternance dans la rubrique personnelle même si cela ne se fera pas dans l'établissement permettra au jury de comprendre plus particulièrement la motivation du jeune pour la formation et est fortement recommandée. Il est aussi conseillé de faire apparaître dans les motivations la différence que le candidat porte dans son projet entre sa demande en alternance et sa demande par apprentissage.

La rédaction de ce projet de formation est nécessaire ; il doit faire apparaître une bonne connaissance du BTSA AP et au-delà des métiers visés.

Il doit être en adéquation avec un projet professionnel et personnel réfléchi qui sera évoqué.

A cet effet, renseigner l'onglet facultatif « Activités et centres d'intérêt » peut aussi se révéler particulièrement significatif quand les engagements associatifs et/ou les hobbies vont dans les sens du projet de formation.

Nous rappelons que les appréciations des enseignants de l'établissement auparavant fréquenté sont lues par les membres de la commission d'examen des vœux. Un candidat qui fait preuve d'un comportement positif ou dont le projet de formation montre un engouement particulier pour la formation demandée se verra valorisé.

Enfin, nous vous rappelons que participer aux Journées Portes Ouvertes de l'établissement est considéré comme une forme d'intérêt pour le BTSA AP et sera valorisée dans l'instruction de la commission

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des années antérieures - Résultats au bac de français - Matières techniques - Matières scientifiques - Matières générales - Langue vivante	Matières techniques, Matières scientifiques, Matières générales, Langue vivante	Pour les candidats lycéens : notes de français en première, bulletins scolaires, appréciations des professeurs et du conseil de classe, fiche Avenir, lettre de motivation. Pour les candidats en réorientation : relevé de notes du baccalauréat, résultats obtenus lors de la dernière année universitaire.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences calculatoires et argumentaires - Compétences à évoluer dans des environnements numériques - Matières scientifiques - Matières générale	Matières scientifiques, Matières générales, B2I PIX (CRCN)	Pour les candidats lycéens : notes de français en première, bulletins scolaires, appréciations des professeurs et du conseil de classe, fiche Avenir, lettre de motivation. Pour les candidats en réorientation : relevé de notes du baccalauréat, résultats obtenus lors de la dernière année universitaire.	Très important
Savoir-être	Autonomie - Rigueur - Initiative - Curiosité - Ecoute - Fiche Avenir - Lettre de motivation	Fiche Avenir, Lettre de motivation	Pour les candidats lycéens : notes de français en première, bulletins scolaires, appréciations	Très important

			des professeurs et du conseil de classe, fiche Avenir, lettre de motivation. Pour les candidats en réorientation : relevé de notes du baccalauréat, résultats obtenus lors de la dernière année universitaire.	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Disposer d'une stratégie de formation - Connaissance de la formation - Connaissance de l'établissement - Intérêt pour la filière professionnelle - Intérêt pour les métiers du paysage - Fiche Avenir - Lettre de motivation	Fiche Avenir, Lettre de motivation	Pour les candidats lycéens : notes de français en première, bulletins scolaires, appréciations des professeurs et du conseil de classe, fiche Avenir, lettre de motivation. Pour les candidats en réorientation : relevé de notes du baccalauréat, résultats obtenus lors de la dernière année universitaire. Rencontre très souhaitable avec le professeur principal du BTSA AP lors des journées portes ouvertes	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif - Engagement en collectivité territoriale - Engagement dans les instances des établissements scolaires - Fiche Avenir - Lettre de motivation CV	Fiche Avenir, Lettre de motivation, CV	Pour les candidats lycéens : notes de français en première, bulletins scolaires, appréciations des professeurs et du conseil de classe, fiche Avenir, lettre de motivation - CV. Pour les candidats en réorientation : relevé de notes du baccalauréat, résultats obtenus lors de la dernière	Complémentaire

			année universitaire	
--	--	--	---------------------	--

Signature :

Béatrice CHEVALLEREAU,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Dijon-
Quetigny